CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance

Lycée privé/CFA
Les ArcAdes
Ensemble Scolaire
Saint-Michel Les Arcades

LA FORMATION

OBJECTIFS

Le titulaire du CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance est un professionnel qualifié compétent pour l'accueil et la garde des jeunes enfants de 0 à 6 ans en structure collective et à domicile.
En soutien de parents et en étroite collaboration avec d'autres professionnels de la santé et du social :

-il répond aux besoins fondamentaux de l'enfant
-participe à des activités d'éveil
-développe son autonomie
-contribue à son éducation et sa socialisation
-assure l'entretien et la sécurisation de l'espace de vie de l'enfant.

COMPETENCES DEVELOPPEES

- Accompagner le développement du jeune enfant
- Exercer son activité en accueil collectif
- Exercer son activité en accueil individuel

LE PROGRAMME

BLOC DE COMPETENCES 1 – ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT DU JEUNE ENFANT

- Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnelle à prendre en compte
- Adopter une posture professionnelle adaptée
- Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné
- Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant
- Réaliser les soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages
- Appliquer les protocoles liés à la santé de l'enfant

BLOC DE COMPETENCES 2 – EXERCER SON ACTIVITE EN ACCUEIL COLLECTIF

- Etablir une relation sécurisante avec l'enfant
- Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, de d'adaptation et de continuité de l'accompagnement
- Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant
- Assurer des activités de remise en état des matériels et locaux en école maternelle

Durée

1 an avec environ 420 heures en centre de formation

Dates

De septembre année N à juin année N+1

Alternance

12 semaines de regroupement avec par mois en moyenne 1 semaine en centre formation et 3 semaines sur site employeur

Public

Personne désireuse d'accompagner les enfants dans les actes de la vie quotidienne, dans leur développement et leurs apprentissages.

Prérequis et cout de la formation

En lien avec la législation de l'apprentissage
Être titulaire d'un diplôme à minima de niveau 3 (anciennement V)

Conditions d'admission

Signer un contrat d'apprentissage ou un contrat de professionnalisation avec un employeur.
Les démarches pour trouver un employeur : s'adresser directement :
-aux mairies pour les écoles maternelles et les centres multi-accueils public
-aux chefs d'établissement pour les structures privées

Suivi

Au CFA : chaque apprenti est accompagné par un formateur référent, il apporte le soutien nécessaire à la construction de son parcours de formation et il assure le lien avec le terrain professionnel
En entreprise : le suivi pédagogique est assuré par un tuteur référent désigné par la structure et par le formateur référent.

Lycée privé/CFA Les ArcAdes Ensemble Scolaire Saint-Michel Les Arcades
13 rue du Vieux Collège 21000 DIJON
centre.formation@groupearcades.fr
03 80 66 12 13

MAJ septembre 2025

BLOC DE COMPETENCES 3 – EXERCER SON ACTIVITE EN ACCUEIL INDIVIDUEL

- Organiser son travail
- Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant
- Elaborer des repas

EQUIVALENCES ET PASSERELLES

- BAFA
- Formation assistante maternelle (120h)
- CCP2 et CCP3 pour le Titre professionnel Assistant€ de vie aux familles
- UP1 pour la mention complémentaire Aide à Domicile

Des rencontres régulières permettent d'évaluer la progression des apprentissages.

Code RNCP 38565

«CAP – Accompagnant éducatif petite enfance » de niveau 3, code NSF 332, enregistré au RNCP par décision de France Compétences en date du 30 novembre 2020, délivrée par le Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

Modalités pédagogiques

Méthodes interactives construites à partir des expériences et des savoirs des apprenants
Mises en situation
Travaux de groupe et incitation à l'entraide et la bienveillance

Modalités d'évaluation

Evaluation des compétences par contrôles des connaissances réguliers – examens blancs

LA CERTIFICATION

Matières professionnelles

Unité Professionnelle 1
Accompagner le développement du jeune enfant
Epreuve EP1
-Oral de 25 minutes coef. 6 : exposé et entretien avec le jury à partir de fiches préparées en amont
-Epreuve de Prévention Santé Environnement Ecrit 1h coef.1

Unité Professionnelle 2
Exercer son activité en accueil collectif
Epreuve EP2
Epreuve écrite d'1h30 coef.4

Unité Professionnelle 3
Exercer son activité en accueil individuel
Epreuve EP3
Oral de 25 minutes coef.4
Temps de préparation : 1H30
Le candidat présente au jury un projet d'accueil à partir d'un ensemble documentaire

EVOLUTION PROFESSIONNELLE

Opportunité d'emploi pour le titulaire du CAP AEPE

Agent de crèche

Garde d'enfants à domicile

Garde d'enfants au domicile des parents

Animateur petite enfance

Assistante maternelle

Poursuite d'études

Préparer un concours de la fonction publique pour devenir
ATSEM Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles

Préparer un Diplôme d'Etat pour devenir
Auxiliaire de puériculture
Educateur de Jeunes Enfants
Aide-soignant

Intégrer un bac professionnel
Bac Pro Services aux personnes et aux territoires (bac pro SAPAT)
Bac Pro Accompagnement soins et services à la personnes (bac pro ASSP)
Bac Pro Animation Enfance Personnes Agées (AEPA)